

Le SNUipp-FSU interpelle

Philippe POUTOU

1) La baisse des effectifs au sein de toutes les classes est plébiscitée comme efficace à 99% pour améliorer les apprentissages des élèves et l'inclusion au sein de l'école.

Quel plan de recrutement et de construction de bâti scolaire allez-vous mettre en place au cours du prochain quinquennat pour permettre cette baisse ?

L'impact au long cours des classes surchargées sur la scolarité des enfants est impossible à évaluer. Néanmoins, le climat de classe, le rapport entre élèves et enseignant·es, le suivi au plus près de la réalité de l'enfant, le rapport aux parent·es d'élèves sont des éléments déterminants sur le bien-être à l'école, la considération pour l'ensemble de ses acteurs et actrices. Cela constitue donc un argument majeur en faveur de l'allègement des effectifs dans tous les niveaux de la maternelle au lycée.

Le nombre d'élèves doit être limité à 20 par classe en éducation ordinaire et à 12 en éducation prioritaire, suivant en cela les dédoublements et allègements des grandes sections, CP et CE1.

Nous voulons un plan d'ampleur de création de postes (enseignant·es, médico-sociaux, AESH, AED) passant déjà par la titularisation et la formation des 258 700 non-titulaires et une ouverture des postes aux concours.

Concernant les recrutements d'enseignants, nous sommes pour mettre fin à la Mastérisation. Nous sommes favorables à un retour des concours d'enseignement à bac+3 pour tou·tes, avec la possibilité de s'inscrire à des « écoles normale » après le baccalauréat, où sera dispensé une formation universitaire en trois ans, sous le statut de fonctionnaire-stagiaire.

Concernant les bâtis, nous pensons que l'État doit financer la réfection des bâtiments à hauteur des besoins et au-delà, il faut repenser les locaux scolaires et la taille des établissements, pour créer des Écoles à taille humaine. Cela implique une réquisition de bâtiments vides et un grand plan de construction de bâtis scolaires, financé par l'État.

En outre, nous sommes convaincu·es des liens importants entre l'École et leur commune, comme endroit structurant de la vie sociale. Nous pensons qu'il devrait y avoir une École dans chaque commune qui en a le besoin. Nous refusons la logique des « cartes scolaires » (ce qui implique des fermetures de classes, voire d'école) en milieu rural ou en éducation prioritaire.

2) La hausse des salaires est la mesure prioritaire pour améliorer la situation professionnelle des personnels, en plus de la titularisation comme fonctionnaire pour les AESH.

Quels moyens budgétaires allez-vous y consacrer et sur quelles perspectives de revalorisation des grilles salariales vous engagez-vous ?

Nous exigeons une augmentation des salaires et des pensions des personnels de l'éducation à hauteur de 33% (pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans) par une bonification des grilles indiciaires de tous les échelons ainsi qu'une augmentation de la valeur du point d'indice, afin de rattraper les moyennes de rémunération de la catégorie A de la fonction publique mais aussi la moyenne de rémunération des enseignant·es dans les pays de l'OCDE. C'est le seul moyen de rendre attractif un métier qualifié mais dont les salaires sont gelés et l'indexation automatique des salaires sur le coût de la vie.

Les rémunérations indemnitaires n'étant pas à proprement parler du salaire et ne participant souvent pas aux cotisations sociales, il est nécessaire de les réduire autant que possible et de les transformer en un nombre points d'indice correspondant.

Nous exigeons la titularisation sans condition de l'ensemble des contractuel·les de la fonction publique, la création d'un statut de fonctionnaire d'État titulaire pour l'ensemble des personnels qui travaillent dans les écoles, enseignant·es, assistant·es et agents, notamment les AED et les AESH, ainsi que l'unification vers le mieux (en terme de salaires et de temps de travail) des corps de professeur·es (des écoles, certifié·es et agrégé·es).

Faire le choix d'une école émancipatrice pour tous·tes est un choix politique majeur pour notre société. Cela signifie en finir avec les cadeaux au patronat, par exemple les 100 milliards d'euros du CICE ou aux cabinets privés (McKinsey & Co entre autres). Cela signifie penser différemment la répartition des deniers publics, tels que les 9 milliards d'euros de budget supplémentaire alloué aux armées depuis 2017. Sans parler de Blanquer qui a rendu 75 millions sur le budget 2021 (soit l'équivalent de 1500 emplois d'enseignants). Pour le dire autrement : de l'argent, il y en a.

3) Le fonctionnement de l'école primaire est promis à un fort bouleversement, débuté avec la loi dite de « l'école de de la confiance » et poursuivi avec la loi Rilhac. Pourtant les enseignant·es rejettent la mise en place d'un directeur·trice d'école comme « supérieur·e hiérarchique » à 85% et plébiscitent au contraire l'organisation actuelle de l'école avec le conseil des maître·sses animé par leur collègue directeur·trice « pair parmi ses pairs ».

Quelle organisation et fonctionnement de l'école promouvez-vous ?

Toutes les lois votées ces dernières années (réforme du lycée, école de la confiance, loi Rilhac) sont au service d'un changement majeur de l'éducation nationale. Le renforcement de la sélection est indéniable dans la continuité de la vision de l'école et de la transmission du savoir patiné du mérite à la sauce Sarkozy. Jean-Michel Blanquer est une pièce maîtresse du gouvernement qui aura traversé tout le quinquennat sans être sur la sellette bien que fragilisé à l'occasion du « protocole Ibiza » et de la grève du 13 janvier 2022. Blanquer s'inscrit dans la continuité des politiques menées depuis 30 ans par la Gauche, comme par la Droite lorsqu'il officiait dans l'ombre de la DEGESCO. De fait, il a créé une défiance majeure à son encontre de la profession. Il a maintenu le cap et il représente un saut qualitatif dans la transformation de l'école, ce que certains-es appellent la « contre-démocratisation scolaire ». Il s'agit de faire correspondre l'enseignement aux besoins du capitalisme actuel, avec d'une part des travailleurs et travailleuses sur-qualifié-es aux diplômes locaux, non reconnus nationalement (de manière à garantir des salaires bas) et d'autre part des salarié-es uberisé-es, dont l'École n'aura été qu'un moyen de les contenir jusqu'à 16 ans en ne leur donnant que les bases (« lire écrire compter ») et les rendre dociles (le « vivre ensemble » du socle commun), notamment en respectant l'ordre établi. V. Precesse ou E. Zemmour s'inscrivent dans cette logique lorsqu'ils souhaitent remettre en place un examen d'entrée en 6^e (supprimé dans les années 1960).

Nous exigeons l'abrogation de la loi *Pour une école de la confiance* et de la Loi Rilhac (dont les décrets d'application ne sont pas encore parus).

Au-delà de l'abrogation de l'ensemble des réformes Blanquer, nous sommes convaincu-es qu'il faut remettre totalement à plat le système éducatif actuel. La division école primaire, collège, lycée et enseignement supérieur est une division d'un autre temps qui correspondait aux besoins économiques du capitalisme du XIX^e siècle. La massification scolaire dans les années 60, la nécessité de former largement l'ensemble de la jeunesse à des hautes qualifications n'ont jamais empêché une reproduction globale des classes sociales.

Nous souhaitons mettre en place une école obligatoire de 2 ans jusqu'à 18 ans, avec une éducation unique (école, collège et lycée), polytechnique et polyvalente où l'on enseignerait des disciplines intellectuelles et manuelles, scientifiques, littéraires et technologiques, sans hiérarchisation des savoirs. L'école doit permettre l'émancipation de tou·tes les jeunes et leur épanouissement dans les domaines qui leur plaisent et cela indépendamment de leur genre.

Nous défendons la possibilité de scolariser les enfants dès 2 ans, dans des maternelles à petits effectifs et nous défendons le droit à la scolarité de l'ensemble des jeunes en situation de handicap, avec des personnels formés et titulaires.

Nous demandons la création d'un service public de la petite enfance, permettant de créer des lieux d'accueil gratuits et diversifiés, avec des salariés formés.

Nous exigeons que la scolarité obligatoire soit étendue jusqu'à 18 ans pour tou·tes les jeunes.

Nous pensons que l'école doit être un lieu d'émancipation pour tou·tes les jeunes, de construction d'une conscience collective, d'apprentissage de la démocratie et de responsabilisation.

Nous sommes donc favorables à des pédagogies émancipatrices, non discriminantes et coopératives (type méthodes Freinet). Il s'agit à la fois de mettre en place d'un collectif bienveillant, d'ancrer des contenus pédagogiques dans la réalité, de faire des apprenant·es et des enseignant·es les acteurs et actrices communes d'un savoir critique et partagé. Pédagogie de projets, évaluations non pas individuelles et sélectives, mais collectives dans un but de progrès, intégration des cultures et des savoir-faires populaires encore exclus du système scolaire, absence de hiérarchie entre les compétences dites « intellectuelles » et « manuelles » sont autant de pistes à explorer pour inventer.

Le système scolaire dans la société capitaliste, et notamment en France, est particulièrement marqué par les clivages et les hiérarchies entre personnels, entre adultes et jeunes, entre « l'intérieur » (l'établissement) et l'extérieur (le quartier, les milieux naturels, les familles).

Les établissements scolaires doivent devenir des lieux de décisions collectives auxquelles participent toute la communauté éducative, bien loin des « Conseil d'administration » sans pouvoirs réels ou des « conseils d'école » souvent plus rituels que décisionnels. Nous sommes donc pour un fonctionnement organisé entre pairs, sans rapport hiérarchiques. Nous sommes convaincus que l'importance de la tenue de conseils réguliers, où chaque personne travaillant dans l'école (enseignants, AESH, personnels d'entretiens et aussi les enfants) a sa place pour discuter et mettre en place collectivement des réponses adaptées aux demandes qui y sont faites.

4) L'inclusion est jugée comme mal prise en compte par l'institution scolaire (96% des enseignant·es, 73% des AESH et 53% des français·es). Plusieurs mesures sont plébiscitées par les personnels pour y remédier : allègement des effectifs mais aussi maintien des structures d'accueil spécialisées, recrutement d'enseignant·es spécialisé·es, véritable statut pour les personnels AESH, formation, matériel pédagogique adapté...

Comment allez-vous améliorer l'inclusion scolaire pour que l'école publique puisse permettre à tous les élèves, dans un cadre collectif, d'avoir les outils d'accès aux savoirs et à la culture commune ?

Les PIAL, comme c'était à craindre, entraînent une dégradation des conditions de travail pour beaucoup d'AESH, avec par exemple des remplacements imposés, des changements brutaux d'établissement, le travail sur plusieurs écoles ou collèges qui empêche un

véritable suivi des élèves et dégrade le lien avec les autres collègues. Ces PIAL ne sont évidemment qu'un moyen pour faire de mesquines économies. Il faut donc les supprimer. Les AESH doivent pouvoir travailler dans un établissement unique, et les besoins sont bien là.

Nous demandons que le nombre d'AESH soit largement augmenté au niveau national, avec des recrutements nombreux, et de véritables temps pleins pour les AESH qui le souhaitent (en prenant toujours en compte, bien sûr, dans le temps de travail, les tâches qui sont faites en dehors des cours). Nous sommes favorables à l'inclusion dans les classes du maximum d'élèves en situation de handicap. Par ailleurs, les structures médico éducatives doivent avoir les moyens d'accueillir tous-tes les élèves qui ont besoin de soins quotidiens. Dans tous les cas, l'inclusion exige les moyens humains nécessaires (AESH, personnels médico-sociaux), sous peine de créer souffrances et découragement chez les élèves et les personnels. Il faut aussi un volant d'AESH remplaçant.es disponibles, même s'il n'est pas simple de prendre le relai d'un.e AESH absent.e tant le lien individuel avec les élèves est important.

La première des mesures, pour l'inclusion de tous-tes, est de limiter le nombre d'élève par classe et que chaque jeune en situation de handicap ait un suivi individuel, personnalisé à hauteur de ses besoins (en niveau du temps scolaire ou péri-scolaire). Ce qui suppose un emploi massif un véritable statut et un véritable salaire pour les AESH. Nous exigeons :

Un statut pérenne de fonctionnaire, avec titularisation des AESH qui le souhaitent. C'est important pour celles-ci et ceux-ci, mais aussi pour les élèves et les collègues qui ont besoin de référents.es stables.

Un temps de travail qui prenne en compte toutes les tâches induites. Celles-ci sont nombreuses, des discussions et réunions avec les enseignant.es aux photocopies de cahiers pour rattraper les cours en passant par le suivi et l'accompagnement personnalisé des élèves. L'idée qui a émergé dans certaines AG d'un temps plein à hauteur de 24h d'accompagnement en classe nous paraît ainsi intéressante.

Un salaire évidemment supérieur au Smic actuel. Le NPA exige que pas un revenu ne soit au-dessous de 1800€ nets. C'est ce qui est nécessaire aujourd'hui pour vivre de façon un minimum sereine.

Un droit à une formation continue de qualité, d'autant que la diversité des élèves et de leurs handicaps exigent de la part des AESH des compétences variées, souvent très pointues. Ces formations doivent être comptabilisées dans le temps de travail.

Enfin, nous tenons à ajouter que la lutte des AESH qui s'est développée ces dernières années avec de nombreuses journées d'action nous apparaît comme essentielle, porteuse d'espoir par les questions qu'elle soulève (précarité, inclusion, salaires...).

5) La loi de « transformation de la Fonction publique » a profondément modifié la façon dont les personnels sont affectés ou promus en en rendant opaques et illisibles les modalités. Pourtant les enseignant·es démontrent à 96% leur attachement à des règles équitables et transparentes de gestion des personnels (mouvement, promotion...) étudiées en commission paritaire avec leurs représentant·es élu·es.

Allez-vous abroger cette loi de « transformation de la Fonction publique » et revenir à une gestion équitable et transparente des carrières des personnels ?

Les réformes structurelles dans l'éducation nationale ces dernières années se sont accompagné de changements des rapports humains par les techniques de nouveau management public. La gestion déshumanisé, comptable et injonctive des enseignants·es a entraîné de nombreuses souffrances et des drames. Nous pensons ici au suicide de Christine Renon. Nous pensons qu'il faut en finir avec ces techniques, pour revenir à une gestion humaine, bienveillante et à l'écoute des personnels.

Nous sommes favorables à une gestion transparente des personnels et au retour des commissions paritaires dans la fonction publique. Nous abrogerons la loi de transformation publique.

En outre, nous pensons que le protocole PPCR doit être abrogé. Il correspond à une déréglementation dangereuse de la fonction publique en ce qu'il tend vers une fonction publique d'emploi et non plus de carrière. Il est nécessaire de respecter les métiers des agent·es. Cela passe par la définition d'une carrière donnée pour un corps donné. Ainsi les professeur·e·s de la maternelle à l'université doivent appartenir au même corps, déroulant une carrière à un rythme unique correspondant au plus favorable pré-existant.

Au-delà de la répartition, pour mener à bien une école qui n'a pas pour finalité de reproduire les classes sociales, il faudra faire des incursions dans la propriété privée (à commencer par la nationalisation de l'ensemble des écoles). Nous pensons qu'un vote majoritaire à gauche (voire à l'extrême gauche) ne sera malheureusement pas suffisant. Nous sommes favorables à des mobilisations massives de l'ensemble du monde du travail pour défendre nos intérêts et « remettre à l'endroit ce monde qui marche sur la tête ». Pour le dire autrement : l'argent, on le prendra.

C'est pourquoi nous sommes aux côtés de celles et ceux qui luttent, y compris dans l'éducation nationale, pour l'amélioration de leurs conditions de vie, de travail et d'étude. Nous soutenons et participons aux grèves, en essayant, dès que possible de les amplifier et de les généraliser. Nous sommes convaincu·es que dans les mobilisations doivent se développer des moyens d'auto-organisations (assemblées générales du niveau local au niveau national, coordinations, etc.) où celles et ceux qui luttent décident collectivement de leur avenir et se donnent les moyens de le mettre en place, à l'image de l'École que nous voulons construire.